



Trophée d'or du Droit et de la Finance

Simon Associés distingué dans la catégorie " **Firme entrepreneuriale - niveau national** "



Jean-Charles Simon et Danièle Siboni (à gauche), David Pfitoun et Nicolas Billon (à droite), associés du cabinet d'avocats Simon Associés.

Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés (présent à Lyon, Paris, Nantes et Montpellier) a reçu le Trophée d'or dans la Catégorie « *Firme entrepreneuriale - niveau national* ».

La 9^e Edition des Trophées du Droit et de la Finance, organisée par le Groupe Leaders League, éditeur du Magazine Décideurs, s'est déroulée le 11 mars dernier à Paris.

Le cabinet Simon Associés, représenté par Jean-Charles Simon, associé gérant, comp-

tait parmi les dix cabinets d'avocats distingués dans la Catégorie « *Firme entrepreneuriale - niveau national* ».

Le Cabinet s'est vu décerner le Trophée d'or « *Firme entrepreneuriale - niveau national* » par un jury composé de huit membres, directeurs juridiques pour la plupart.

Le cabinet Simon Associés poursuivra prochainement son développement régional à Lille, Strasbourg et Marseille.